

Demain, à Jérusalem

Dernière mise à jour : 06-04-2009

- La culture est devenue un mot à la mode depuis que Malraux lui a bâti des maisons et que l'Etat et les collectivités régionales et locales lui veulent du bien.
- Auparavant, elle était l'apanage des cercles restreints, qui pratiquaient paisiblement les rites de leur propre culture dans les chaumières ou dans les châteaux, avec leurs chants et leurs danses rituels, dans un patois qu'on ne baptisait pas encore d'un nom savant. La lecture était la spécialité des cercles bourgeois, de même que le théâtre pour les oisifs de la capitale. Chacun vivait dans son coin sans se préoccuper de la culture du voisin.
- Tout change au XIXe siècle, lorsque la Révolution industrielle modifie les paysages, dote les banlieues de villes, d'usines et de pavillons, accablent les échanges, exile dans les villes des campagnards arrachés à leurs coutumes et attire à Paris de jeunes provinciaux bardés de diplômes.
- Il faut sauver ce qui va disparaître, le passé des vieilles églises, des châteaux en ruine, des parchemins mangés par les rats et toutes les traditions locales, rebaptisées folklore. Ainsi, naissent les Sociétés savantes de province, dont nous sommes les héritiers.
- Nous commémorons cette année le centenaire de la mort d'Ernest Rupin qui fut l'un de nos fondateurs. Non seulement fondateur d'une société de limousins, amoureux du passé, lettrés et désireux de transmettre leur savoir, mais aussi fondateur d'un musée municipal qu'il va richement doter lui-même et dont il va s'occuper jusqu'à sa mort.
- Ce musée, la Société en fait don à la ville de Brive, qui l'installe tant bien que mal, d'abord dans les greniers de la mairie, puis dans l'abbaye de Bonnesaigne (rebaptisée Musée Rupin puis Logis des Clarisses) et enfin dans l'Hôtel Labenche.
- D'autres sociétés savantes ont fait preuve de la même générosité, mais en se faisant attribuer en échange des locaux pour leur bibliothèque et leurs archives.
- A Brive, nul engagement écrit ne fut pris et la ville a logé la Société de la Corrèze, en divers lieux, qui furent des salles de la mairie, l'Hôtel Ségéral Verninac, l'Hôtel de Calvimont ou Hôtel Labenche et, finalement, après permutation, le rez de chaussée du musée Rupin.
- Ainsi, transférés d'un lieu à l'autre, au fur et à mesure que ces bâtiments étaient rénovés et attribués à des services municipaux tels que le musée Labenche ou les Archives municipales, les livres et les documents de notre société ont fini par être installés il y a quelques années au rez de chaussée des bâtiments désaffectés de l'usine Deshors à Malemort.
- Beaucoup de nos sociétaires nous demandent avec persévérance sinon avec succès "quand nous retournerons à Brive" ?
- Or, la réponse n'est pas quand nous y retournerons, mais dans quelle conditions.
- Beaucoup de sociétés dans notre cas ont pris pour asile les Archives départementales et ont déposé leur bibliothèque entre les mains de ces administrations, qui en autorisent l'accès sur place.
- Brive, n'étant pas préfecture, possède en revanche de superbes archives municipales, dont le personnel, toujours très accueillant et sympathique, nous aide à organiser les séances du dernier mardi du mois dans leurs locaux. Les Archives municipales ont pris en dépôt une partie de notre fonds régional antérieur au XXe siècle, livres qui ne faisaient pas l'objet de prêts.
- Mais elle n'a pas accueilli nos livres récents et surtout notre énorme fonds de revues régionales ou nationales. Pour que nous puissions revenir à Brive, il faudrait donc que nous trouvions un local assez vaste pour contenir tous ces ouvrages, les mettre, comme nous le faisons le mercredi à la disposition du public, et accueillir les visiteurs qui viennent les consulter.
- Devons-nous accepter des locaux plus petits et sans doute provisoires dans des immeubles appartenant à la ville, mais pas encore rénovés ? Nous aurions là un bureau et un local pour une partie de nos collections, mais pour combien de temps ?
- Devons-nous espérer qu'un jour, puisque la culture semble être une des préoccupations majeures de la ville, de plus vastes locaux seront attribués aux associations de ce type, aux côtés de ce qui devrait être une médiathèque municipale ?
- Allons-nous vers le sort réservé à beaucoup de petites sociétés savantes comme la nôtre, l'absorption par l'administration, qu'elle soit nationale ou locale, ou devons-nous préserver à tout prix ce qui fait notre originalité et notre intérêt, le prêt de livres aux étudiants, aux chercheurs ou à nos adhérents, les discussions hebdomadaires avec ceux qui viennent nous consulter ?
- Finirons-nous par n'être qu'une Société virtuelle, mettant des articles en ligne sur internet pour un prix minime et organisant conférences et excursions mensuelles ou biennuelles ?
- C'est un peu ce que j'ai envie de répondre à ceux qui me demandent quand nous reviendrons à Brive.